



Accident et limite de 0,25 dans l'air

Par **pawelpawel**, le **02/05/2017** à **14:05**

BONJOUR marque de politesse[smile4] je voudrais savoir si il est possible de faire quelque chose .
Le 22 AVRIL a 23 H 20 j 'ai eu un accident a un stop avec ma 407 Coupé d une cote de 8500 euros , je suis assuré au tiers .
Arrivé a un stop un conducteur avec Une 206 ma percuté alors que j 'étais arrêté avant le stop , il n y' a pas de blessé .
L autre conducteur a na pas voulu signé le constat , il a dit que j 'avais grillé le stop . Le dépanneur a appelé la gendarmerie car nous étions pas accords sur les circonstances . les gendarmes sont arrivé , Nous avons soufflé , l 'autre conducteur na pas d alcool , moi j étais juste en limite a 0, 25 dans l air .
les assurances ne veulent pas m 'indemniser . Ce soir je vais déposer plainte en gendarmerie contre l 'autre conducteur pour faux témoignage suite au sinistre .
j 'ai fait des photos le lendemain matin a 7 H 30 pour apporter un maximum de preuves afin de démontrer que j 'étais bien au STOP . (Photos Traces de freins de l 'autre conducteur qui part en direction du stop et qui me percute avant le stop + les carters d huile qui éclatent avant le stop)
je ne suis pas responsable de l accident .
MERCI marque de politesse[smile4]

Par **chaber**, le **02/05/2017** à **17:05**

bonjour
Comme vous venez d'un stop votre assureur applique le cas 51A de la convention IDA vous imputant l'entière responsabilité.
Cette convention signée entre les assureurs ne vous est pas opposable.
[citation] j 'ai fait des photos le lendemain matin a 7 H 30 pour apporter un maximum de preuves afin de démontrer que j 'étais bien au STOP . (Photos Traces de freins de l 'autre conducteur qui part en direction du stop et qui me percute avant le stop + les carters d huile qui éclatent avant le stop)
[/citation] Avez-vous transmis à votre assureur?

Par **morobar**, le **02/05/2017** à **19:03**

Bonjour,
En fait *peut être que* vous êtes arrivé à hauteur du panneau STOP avec votre 407 Coupé, peut-être à une allure qui a inquiété l'autre conducteur, lequel a plus ou moins perdu le contrôle de son véhicule.
ceci reste une supposition